

**Avis relatif au jeu de loterie instantanée
distribué par La Pacifique des Jeux
dénommé « Labyrinthe »**

Le règlement du jeu de loterie instantanée distribué par La Pacifique des Jeux dénommé « Labyrinthe » fait le 29 janvier 2024 avec publication au Journal officiel de la Polynésie française s'applique à l'émission n° 01 ayant le code jeu 125, dont la diffusion sera effectuée en principe à compter du 05 février 2024.

Fait à Papeete, le 29 janvier 2024,

Par délégation de la Présidente-Directrice
Générale de La Française des jeux



Charles LANTIERI

Le Directeur Général
de La Pacifique des jeux

Thierry GABARRET